

# Sociologie et philosophie : étude comparée de leurs évolutions socio-démographiques à l'université depuis le début des années 1970

Brice Le Gall (E.H.E.S.S.)  
Charles Soulié (Paris 8)

*« La sociologie comparée n'est pas une branche particulière de la sociologie ; c'est la sociologie même, en tant qu'elle cesse d'être purement descriptive et aspire à rendre compte des faits. »*

Émile Durkheim (1895)

(Article paru en 2007 dans l'*Annuaire des sociologues enseignants du supérieur 2007* de l'ASES)

L'essor démographique de la 19<sup>ème</sup> section à l'université étant solidaire de celui de son public, nous donnerons d'abord quelques chiffres relatifs aux transformations du public étudiant en sociologie, puis nous décrirons l'évolution de la morphologie du corps enseignant.<sup>1</sup> Afin d'identifier la position relative de la sociologie dans l'espace des disciplines, nous la comparerons aux autres disciplines de lettres et sciences humaines et plus spécialement à la philosophie, discipline à laquelle elle était rattachée autrefois et dont sont issus nombre de ses fondateurs.<sup>2</sup> Puis nous concluons en parlant du renouvellement démographique actuel de la discipline.

## Massification versus malthusianisme

De 1973 à 2004, c'est-à-dire de la seconde phase d'élargissement de l'assise institutionnelle de la sociologie à aujourd'hui,<sup>3</sup> le nombre total de diplômes délivrés en lettres et sciences humaines (LSH) a augmenté de 206% (Cf. tableau n°1). En sociologie, cette augmentation culmine à 490%, alors qu'elle n'est que de 26% en philosophie. Si en 1973 la sociologie délivrait près de deux fois moins de diplômes que la philosophie, la situation s'est inversée au point qu'en 2004, elle délivre 2,6 fois plus de diplômes que la philosophie et presque six fois plus qu'en 1973. Ainsi aujourd'hui, la sociologie décerne à elle seule 5,9% des diplômes de LSH, contre 3,1% en 1973.

Ayant connu de manière amplifiée l'évolution générale des effectifs universitaires, la morphologie de la discipline s'est aussi considérablement transformée. Alors que dans les années 1970 la sociologie délivrait proportionnellement moins de diplômes de premier cycle que la moyenne, en raison notamment d'un flux d'entrants par équivalences relativement conséquent tant au niveau du second que du troisième cycle, la situation s'est inversée. Aujourd'hui, les nouveaux titulaires du DEUG représentent un peu moins de 30% des nouveaux diplômés de LSH, alors que ce taux s'élève à 35% en sociologie, contre 23% à la philosophie. La part des diplômes de 1<sup>er</sup> cycle délivrés a donc augmenté plus rapidement en sociologie que dans l'ensemble des lettres et sciences

---

<sup>1</sup> Nous laisserons donc de côté les chercheurs du C.N.R.S..

<sup>2</sup> Pour un cadrage statistique plus général relatif à l'évolution du corps enseignant des différentes facultés sur une longue période : Brice Le Gall, Charles Soulié, « Massification, professionnalisation de l'enseignement supérieur et actualisation du conflit des facultés », Paris, Syllepse (à paraître fin 2007). Un grand merci à Marc Bideault, Pasquin Rossi et Loïc Thomas de la DPE A6 pour les données qu'ils ont bien voulu nous transmettre.

<sup>3</sup> La Licence de sociologie est créée en 1958 puis, en 1966, la réforme « Fouchet » étoffe le dispositif d'enseignement avec la création du diplôme universitaire d'études littéraires (DUEL) qui deviendra ensuite le diplôme d'études universitaires générales (DEUG) et qui comportera une mention « sociologie ». Enfin en 1976, l'agrégation de sciences sociales est instituée. Cf. Alain Chenu, « Une institution sans intention. La sociologie en France depuis l'après guerre », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°141/142, mars 2002, p.48.

humaines, ce qui tend à en faire une discipline d'accueil à l'heure de l'université de masse. On notera ainsi qu'en 2004, le rapport nombre de maîtrises/nombre de DEUG délivrés est de 41% en sociologie, alors qu'il s'élève à 65% pour l'ensemble des LSH pour culminer à 92% en philosophie.

Tableau 1 : Évolution du nombre d'enseignants et de diplômés en sociologie, philosophie et lettres et sciences humaines de 1973 à 2004

	Diplômes	1973	1976	1979	1982	1985	1988	1991	1994	1997	2000	2004	Part relative 1973	Part relative 2004	Evolution 1973/2004
SOCIOLOGIE	DEUG	492	590	931	1202	1422	1612	2086	3143	3134	3398	3434	29,7%	35,1%	598%
	Licences	784	691	769	998	738	983	1406	1983	2416	2328	2818	47,3%	28,8%	259%
	Maîtrises	253	402	471	575	454	574	681	751	1057	1090	1394	15,3%	14,3%	451%
	Total 1er et 2ème cycle	1529	1683	2171	2775	2614	3169	4173	5877	6607	6816	7646	92,3%	78,3%	400%
	DESS	/	-	-	-	12	12	45	180	487	768	995	0,0%	10,2%	
	DEA	/	-	-	298	328	258	342	488	765	715	972	0,0%	9,9%	
	Doctorats	127	134	224	215	194	167	127	170	155	150	157	7,7%	1,6%	24%
	Total sociologie	1656	-	-	-	3148	3606	4687	6715	8014	8449	9770	100,0%	100,0%	490%
Nombre d'enseignants	164	-	-	-	-	313	382	473	573	675	764			366%	
PHILOSOPHIE	DEUG	927	409	427	444	495	648	833	1152	1507	1170	885	31,3%	23,8%	-5%
	Licences	1211	591	564	566	606	742	841	1278	1713	1493	1206	40,9%	32,4%	0%
	Maîtrises	734	495	335	350	422	464	541	732	976	963	813	24,8%	21,8%	11%
	Total 1er et 2ème cycle	2872	1495	1326	1360	1523	1854	2215	3162	4196	3626	2904	97,0%	77,9%	1%
	DESS	/	-	-	-	-	-	-	-	22	41	103	0,0%	2,8%	
	DEA	/	-	-	-	-	-	-	-	409	487	577	0,0%	15,5%	
	Doctorats	89	128	146	151	120	122	109	148	115	144	142	3,0%	3,8%	60%
	Total philosophie	2961	-	-	-	-	-	-	-	4742	4298	3726	100,0%	100,0%	26%
Nombre d'enseignants	280	-	-	-	-	270	293	322	312	335	364			30%	
LSH	DEUG	20363	14715	16396	17807	22680	32706	41521	51982	58963	53740	49402	37,6%	29,8%	143%
	Licences	22044	18764	17891	19191	21340	25514	35988	52635	62936	60822	61743	40,7%	37,3%	180%
	Maîtrises	10614	10881	9553	10357	11313	13387	18091	23013	28451	29193	31932	19,6%	19,3%	201%
	Total 1er et 2ème cycle	53021	44360	43840	47355	55333	71607	95600	127630	150350	143755	143077	97,8%	86,4%	170%
	DESS	/	3955	5978	1819	2192	2155	2875	4427	6038	7809	10847	0,0%	6,5%	
	DEA	/	-	-	5058	5597	4978	6541	7718	7516	7468	9209	0,0%	5,6%	
	Doctorats	1191	1130	1353	2099	1930	1871	1755	2277	2387	2816	2552	2,2%	1,5%	114%
	Total LSH	54212	49445	51171	56331	65052	80611	106771	142052	166291	161848	165685	100,0%	100,0%	206%
Nombre d'enseignants	4144	-	-	-	-	6976	8596	9998	11129	12471	13762			232%	

Sources : Pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> cycles, DEA et DESS de sociologie et de philosophie, années 1973 à 1994 : Odile Piriou, *La sociologie des sociologues*, ENS édition, 1999, p.266 ; Olivier Godechot, *Le marché du livre philosophique en France de 1945 à nos jours*, Maîtrises d'histoire, Paris I, 1996 (sauf pour 1979 : MEN, Service central des statistiques et sondages, *Statistiques des enseignements tableaux et informations*, n°20, 1981). Pour les années 1997, 2000 et 2004 : DPD, *Évolution des diplômés délivrés par les universités, par secteur disciplinaire de 1996 à 2000*, Hors collection n°191, 2002 ; et DEP, *Diplômes universitaires délivrés en 2004 par discipline, secteur disciplinaire et type de diplôme*, Hors collection n°252, 2005. Pour les doctorats de sociologie et de philosophie : Docthèses + Extraction du site SUDOC pour l'année 2000 + DEP pour l'année 2004. Pour l'ensemble des LSH, années 1973, 1976 et 1979 : DEP, *Évolution du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur de 1948 -1987*, Archives n°28, 1988 ; Pour les autres années : DEP, *Évolution du nombre total de diplômés délivrés par les universités, selon les disciplines et les types de*

diplômes, à partir de 1960, Hors collection n°31, 2005. Pour les enseignants, le champ est celui des professeurs, maîtres de conférences, maîtres assistants et chargés d'enseignement en 1973 et celui des professeurs et maîtres de conférences sur la période 1988-2004. Sources : Syndicat national autonome de l'enseignement supérieur, *Annuaire des enseignants en Lettres et sciences humaines*, Fédération nationale autonome, 1974 ; et DPE A6 pour la dernière période.

Ces évolutions démographiques ont contribué à modifier le public étudiant. Si dans les années 1960 la sociologie est une discipline au recrutement social plutôt élevé, mais occupant une position intermédiaire dans la hiérarchie scolaire – ce qui en faisait une discipline « refuge » pour les étudiants sous sélectionnés des milieux favorisés<sup>4</sup> -, elle se caractérise aujourd'hui par un recrutement plus féminin, et surtout plus populaire que la moyenne. Ainsi en 1998/1999, 28,9% des étudiants en lettres et sciences humaines sont des hommes contre 32,2% à la sociologie et 52,6% à la philosophie qui, fait remarquable, est une des rares disciplines de LSH à être encore majoritairement masculine. Cette année là, le taux d'enfants de cadres supérieurs, professions libérales s'élevait à 28,4% dans l'ensemble des lettres et sciences humaines, contre 23,1% en sociologie et 38,1% en philosophie.<sup>5</sup> Dans la continuité de son recrutement plutôt populaire, la sociologie fait aussi aujourd'hui partie, avec d'autres disciplines de création récente comme la psychologie et l'information communication, des disciplines de lettres et sciences humaines comptant un taux de bacheliers technologiques et professionnels supérieur à 30%. Ce qui la distingue à nouveau de la philosophie et en fait au final une discipline de 1<sup>er</sup> cycle, au recrutement plutôt populaire et faiblement doté scolairement.<sup>6</sup>

Mais sociologie et philosophie diffèrent aussi fortement par l'évolution de leur 3<sup>ème</sup> cycle. Ainsi les DESS, ou Masters professionnels, soit les diplômés à finalité professionnelle, sont beaucoup plus développés en sociologie qu'en lettres et sciences humaines et plus encore qu'en philosophie. La part relative des DESS/masters professionnels y est donc nettement plus forte qu'ailleurs<sup>7</sup>, indice d'un degré de professionnalisation accrue de la discipline.<sup>8</sup> De même, la part relative des doctorats s'est effondrée en sociologie depuis le début des années 1970, alors qu'elle a augmenté en philosophie. Étudiées sous l'angle de la démographie étudiante, sociologie et philosophie présentent donc des profils très contrastés, ce qui rejaillit ensuite sur les charges de travail des enseignants. Ainsi, les sociologues délivrent relativement plus de diplômés de 1<sup>er</sup> cycle, ainsi que de masters professionnels, tandis que les philosophes produisent plus de docteurs, la préparation aux concours de recrutement du secondaire jouant aussi un rôle central en philosophie en raison de ses liens privilégiés avec l'enseignement secondaire, l'agrégation du secondaire étant aussi, - en philosophie comme dans les autres disciplines d'enseignement-, un des pré requis implicites à un recrutement dans l'enseignement supérieur.

Si au niveau étudiant la philosophie semble avoir conservé un régime démographique relativement malthusien, notamment régulé par l'agrégation et le système des classes préparatoires / grandes écoles qui contribue aussi à lui assurer un public classique d'héritiers au niveau du second cycle, la sociologie a profité pleinement des effets de la seconde massification de l'enseignement supérieur. A sa faveur, elle a considérablement augmenté ses effectifs et elle est progressivement devenue une discipline d'accueil et d'orientation, notamment pour les « nouveaux étudiants » dont les attentes en matières de formation sont souvent plus utilitaristes que celles des apprentis philosophes et qui pour beaucoup auraient souhaité entrer en IUT, STS, etc. En 1<sup>er</sup> cycle, ces

<sup>4</sup> Cf. Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, *La Reproduction*, édition de Minuit, Paris, 1970, p. 119.

<sup>5</sup> Gérard Mauger, Charles Soulié, « Le recrutement des étudiants en lettres et sciences humaines et leurs objets de recherches », *Regards sociologiques*, n°22, 2001, p 25.

<sup>6</sup> Cf. Alain Chenu, « Une institution sans intention. La sociologie en France depuis l'après guerre », *op. cit.*, p.53.

<sup>7</sup> Sachant qu'une bonne part des étudiants en DESS de sociologie n'ont pas fait leur formation initiale en sociologie.

<sup>8</sup> Mais il serait tout à fait possible de comptabiliser comme formation professionnalisante les formations préparant au CAPES et à l'agrégation de philosophie. En fait, tout dépend de la définition de la professionnalisation adoptée.

étudiants sont majoritairement intéressés par un travail dans « le social » et l'éducatif au sens large : éducateur, assistante sociale, professeur des écoles et plus rarement professorat de SES, sans doute parce que le CAPES de SES est souvent jugé scolairement inaccessible. Alors que le professorat de l'enseignement secondaire constitue toujours le centre de gravité de la discipline philosophique, les étudiants ne se destinant pas au professorat s'intéressant souvent au professorat des écoles, aux métiers de la culture, de l'édition, ou encore au journalisme.<sup>9</sup>

Ces différences de recrutement, comme d'orientation professionnelle des étudiants, contribuent ensuite à déterminer les pratiques, tant pédagogiques que scientifiques, des enseignants. Par exemple en 2006/2007, le département de sociologie de Nantes propose dès la Licence quatre « parcours de formation » articulant explicitement formation disciplinaire et visées professionnelles des étudiants : « sociologie générale, développement social, sociologie-économie, éducation-formation ». <sup>10</sup> De leur côté, les départements de philosophie accordent traditionnellement une place importante à la préparation aux concours de l'enseignement secondaire, les exigences implicites de ces concours structurant *a priori* les attentes académiques des enseignants vis-à-vis de leurs étudiants. Enfin, et concernant la recherche, on notera l'importance prépondérante de l'histoire de la philosophie en philosophie, tandis qu'en sociologie, - comme le faisait remarquer Pierre Bourdieu -, la répartition disciplinaire par spécialités (sociologie du travail, de l'éducation, de la santé, *etc.*), n'est pas sans recouper les divisions entre ministères (du travail, de l'éducation, de la santé, *etc.*), lesquels sont aussi souvent pourvoyeurs de contrats de recherche.

### **L'homologie enseignants/enseignés**

Fort logiquement, la forte croissance du nombre de diplômes délivrés en sociologie s'est accompagnée d'une augmentation importante du nombre d'enseignants-chercheurs. Sur la période 1973/2004, le corps des enseignants titulaires a augmenté de 366%, contre 232% pour l'ensemble des LSH et 30% seulement en philosophie (*cf.* tableau 1)<sup>11</sup>.

Cette augmentation n'est toutefois pas régulière et on peut distinguer trois périodes. De 1973 à 1986, le nombre d'enseignants en sociologie progresse à un rythme soutenu (de l'ordre de 4,5% par an) mais à peine supérieur à celui de l'ensemble des LSH (4,2%). Le décollage des effectifs s'opère entre 1986 et 1999, c'est-à-dire à partir de la 2<sup>ème</sup> massification. A ce moment, le taux de progression annuel moyen des enseignants en LSH se maintient à 4,2%, tandis que celui de la sociologie s'élève à 6,3% par an. Enfin de 1999 à 2004, on observe un net ralentissement de la hausse, les effectifs augmentant chaque année en moyenne de 3,5% en sociologie et de 2,9% pour l'ensemble des LSH.

<sup>9</sup> Charles Soulié, « Apprentis philosophes et apprentis sociologues, *Sociétés contemporaines*, n°21, mars 1995.

<sup>10</sup> On trouvera dans l'ouvrage de Philippe Vitale : *La sociologie et son enseignement, curricula, théories et recherches* (L'Harmattan, 2006) une étude comparée d'inspiration Bernsteiniennne relative à l'enseignement de la sociologie dans les universités anglaises, belges et françaises.

<sup>11</sup> Au passage, signalons que la sociologie a connu une augmentation du nombre de ses diplômés supérieure à celle de ses enseignants titulaires ce qui signifie, pour utiliser une rhétorique managériale, que ces derniers sont d'une certaine manière plus « productifs » que dans les années 1970. Mais il est vrai qu'alors, il ne s'agit plus du même type de diplôme.

**Tableau 2 : Évolution du corps des enseignants titulaires de quelques disciplines de lettres et sciences humaines entre 1986 et 2005**

CNU	1986	1999	2005	Évolution 86/05	Profs en 2005	Académie Paris en 2005	IUT en 2005	Femmes en 2005
Sciences de l'info et communication (71)	133	457	663	398,5%	21,4%	12,1%	32,9%	43,4%
Sciences de l'éducation (70)	173	457	564	226,0%	26,6%	9,8%	5,1%	42,4%
Psychologie (16)	423	1009	1215	187,2%	25,5%	13,4%	6,3%	51,1%
<b>Sociologie, démographie (19)</b>	<b>292</b>	<b>644</b>	<b>797</b>	<b>172,9%</b>	<b>28,4%</b>	<b>16,4%</b>	<b>7,8%</b>	<b>38,9%</b>
Anthropologie, ethnologie, préhistoire (20)	86	143	174	102,3%	37,4%	21,8%	1,7%	35,6%
Histoire (22 et 21)	932	1550	1759	88,7%	38,2%	18,6%	0,7%	38,7%
Philosophie (17)	300	326	382	27,3%	44,8%	22,8%	0,5%	22,5%
Total (toutes disciplines de LSH)	7032	11951	14062	100,0%	30,0%	16,1%	4,2%	45,2%

Champ : Professeurs et maîtres de conférences entre 1986 et 2005. Source : DPE A6. Traitement : Brice Le Gall et Charles Soulié

Bien que supérieure à la moyenne des LSH, la progression des effectifs enseignants en sociologie est plus faible que celle d'autres disciplines comme la psychologie, les sciences de l'éducation et surtout les sciences de l'information et de la communication, discipline encore plus récente et dont les effectifs ont été multiplié par cinq en moins vingt ans.<sup>12</sup> Poursuivant cette comparaison, on observe que sur une longue période ce sont les disciplines les plus récentes et les plus professionnalisées qui ont connu l'expansion la plus forte, tandis que les disciplines traditionnelles, livresques, à légitimité académique, intellectuelle pourtant élevée comme la philosophie, l'histoire (mais aussi la littérature française, ou encore les langues et littératures anciennes) et qui comptent aussi une forte proportion d'agrégés comme de normaliens, voient leur part relative décroître continûment. C'est donc à une véritable reconfiguration de l'espace des disciplines de lettres et sciences humaines auquel on assiste et qui tend manifestement à privilégier les disciplines temporelles et/ou à visée pratique et plus spécialement sur la dernière période les études pluridisciplinaires spécialisées sur l'étude d'un objet empirique, pour lequel existe souvent une demande sociale d'expertise, et au sein desquelles les DESS/master professionnels tiennent d'ailleurs une place importante. Ici, nous pensons plus particulièrement aux sciences de l'information communication, à celles de l'éducation, mais aussi aux sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).<sup>13</sup>

<sup>12</sup> Concernant l'évolution de cette discipline voir Hélène Cardy Hélène et Pascal Froissart, « SIC : cartographie d'une discipline » in Stéphane Olivesi, *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, PUG, Grenoble, 2006, p. 259 à 278. Concernant l'évolution des effectifs enseignants en science politique, qui de 1986 à 2005 ont augmenté de 137% : Yves Déloye, « Le recrutement des enseignants-chercheurs en science politique entre 1992 et 2002 : quelques données statistiques et prospectives », *Lettre de l'Observatoire des métiers académiques de la science politique*, n°1, janvier 2006. Du même auteur : « De quelques données statistiques complémentaires sur l'évolution passée, présente et à venir des effectifs d'enseignants-chercheurs titulaires en science politique en France, *Lettre de l'Observatoire des métiers académiques de la science politique*, n°2, mars 2006.

<sup>13</sup> Concernant l'histoire académique des STAPS : Stephan Mierzejewski, *Le corps académisé, genèse des STAPS (1968-1982)*, doctorat de STAPS, 2005, Paris X. Notons que ces évolutions s'observent également au sein des autres facultés (comme celle de droit par exemple, où les économistes et gestionnaires sont désormais majoritaires) et qu'elles se déclinent ensuite à l'intérieur de chaque disciplines, départements. Pour un exemple de transformation d'un département d'économie politique : cf. Brice Le Gall, « Des savoirs critiques aux savoirs pour l'entreprise ou la normalisation du département universitaire d'économie », Paris, *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°6, 2007.

Tant par son évolution démographique que par le profil de ses enseignants, la sociologie occupe une position intermédiaire dans le nouvel espace des disciplines de LSH. Alors que les disciplines anciennes et en perte de vitesse démographique comme la philosophie ou l'histoire comptent un fort pourcentage d'hommes, de professeurs et d'enseignants exerçant en université ainsi que dans l'académie de Paris, les disciplines en pleine expansion sont à la fois plus féminisées, plus provinciales, plus représentées dans les nouveaux établissements type IUT et comptent une part moindre de professeurs (cf. tableau 2). Ces différences, qui s'expliquent en partie par l'ancienneté de chaque discipline et l'évolution générale du corps académique dans son ensemble qui lui aussi est devenu plus provincial, s'est féminisé et ouvert à de nouveaux établissements au cours des vingt dernières années<sup>14</sup>, tiennent aussi au régime épistémologique et à la morphologie spécifique de chaque discipline, laquelle s'articule avec les propriétés sociales et scolaires de leur public.

**Tableau 3 : Corps des enseignants titulaires de la section 19 selon le type d'établissement en 1986 et 2005**

	1986					2005					Évolution au sein de la section 19**	Évolution au sein des LSH (total) **
	I.U.F.M.	IUT	Université	Autres	Total	I.U.F.M.	IUT	Université	Autres*	Total		
Hommes	—	79,2%	75,8%	65,0%	75,3%	55,6%	56,5%	<b>61,0%</b>	<b>80,8%</b>	61,1%	-14,2	-13,1
Femmes	—	20,8%	24,2%	35,0%	24,7%	<b>44,4%</b>	<b>43,5%</b>	39,0%	19,2%	38,9%	+14,2	+13,1
Total	—	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%		
Professeurs	—	12,5%	<b>29,4%</b>	<b>15,0%</b>	27,1%	7,4%	12,9%	<b>29,8%</b>	<b>50,0%</b>	28,4%	+1,3	-2,4
Maîtres de conférences	—	<b>87,5%</b>	70,6%	85,0%	72,9%	<b>92,6%</b>	<b>87,1%</b>	70,2%	50,0%	71,6%	-1,3	+2,4
Total	—	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%		
61 ans et plus	—	0,0%	<b>7,3%</b>	<b>5,0%</b>	6,5%	0,0%	12,9%	<b>21,4%</b>	<b>23,1%</b>	20,1%	+13,6	+5,7
De 51 à 60 ans	—	16,7%	23,0%	25,0%	22,6%	37,0%	35,5%	31,2%	38,5%	32,0%	+9,4	+0,6
De 41 à 50 ans	—	62,5%	52,8%	65,0%	54,5%	29,6%	19,4%	28,7%	23,1%	27,9%	-26,6	-14,0
De 30 à 40 ans	—	<b>20,8%</b>	<b>16,9%</b>	5,0%	16,4%	<b>33,3%</b>	<b>32,3%</b>	18,6%	15,4%	20,1%	+3,6	+7,7
Total	—	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%		
Paris	—	8,3%	<b>22,2%</b>	<b>90,0%</b>	25,7%	0,0%	14,5%	<b>15,5%</b>	<b>61,5%</b>	16,4%	-9,2	-2,8
Créteil	—	4,2%	10,5%	0,0%	9,2%	11,1%	4,8%	8,9%	11,5%	8,8%	-0,5	+0,5
Versailles	—	4,2%	7,7%	10,0%	7,5%	7,4%	4,8%	8,2%	0,0%	7,7%	+0,1	-0,6
Province, DOM TOM	—	<b>83,3%</b>	<b>59,7%</b>	0,0%	57,5%	<b>81,5%</b>	<b>75,8%</b>	67,3%	26,9%	67,1%	+9,6	+2,9
Total	—	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%		
Effectifs	0	24	248	20	292	27	62	682	26	797		

Champ : professeurs et maîtres de conférences de la section 19 en 1986 et 2005. Source : DPE A6. Traitement : Brice Le Gall et Charles Soulié

\*Autres = grands établissements

\*\*Principe de lecture : entre 1986 et 2005, la part des femmes en sociologie a augmenté de 14,2 points contre 13,1 points dans l'ensemble des disciplines de LSH.

<sup>14</sup> Ainsi, et sur la période 1986/2005, si le taux de progression du nombre d'enseignants en LSH est de 100%, il s'élève à 162% pour les enseignants exerçant en IUT, 181% pour les femmes et 206% pour les enseignants exerçant hors académie de Paris.

De ce point de vue, on peut se demander si on n'observe pas une certaine homologie entre enseignants et enseignés. A une discipline de masse et de 1<sup>er</sup> cycle, mais aussi plus professionnalisée au niveau du 3<sup>ème</sup> cycle, et dont le public est relativement féminisé, populaire et moins bien doté en capital scolaire, correspond un corps enseignant plus féminisé et plus provincial. Inversement en philosophie, où le public étudiant est nettement moins nombreux et très concentré sur Paris (lui assurant *de facto* un effet de rareté relative au sein des disciplines de LSH), majoritairement masculin, plus souvent issu de milieux favorisés (notamment enseignants) et avec un parcours scolaire plus prestigieux (passage antérieur fréquent par la khâgne), le pourcentage de femmes dans le corps enseignant est le plus faible de toutes les disciplines de LSH, tandis que la part de professeurs, comme d'enseignants exerçant à Paris et en université, y est la plus forte.

Ce qui contribue sans doute à asseoir le prestige symbolique de la discipline et explique peut-être en partie le « retour de la philosophie » actuellement proclamé par la grande presse intellectuelle. Tout se passe donc comme si, à l'image de ce qu'on observe au niveau du public étudiant, le corps enseignant en philosophie était resté dans le régime démographique traditionnel, ce qui tend à faire de cette discipline un conservatoire académique et contribue sans doute à expliquer son positionnement politique global, tandis que le corps enseignant en sociologie était plus en phase avec les évolutions générales, tant du monde académique que de la société en général. Ainsi, et *a contrario* de la philosophie, la sociologie s'est féminisée un plus rapidement que l'ensemble des disciplines de LSH, et surtout son enseignement s'est massivement diffusé en province.

Ce caractère très masculin (22,5% de femmes en 2005), que la philosophie partage d'ailleurs avec la théologie (section 75 du CNU), - autre discipline très « spirituelle » et naguère tutrice de la philosophie (c'est le thème de la philosophie « servante de la théologie ») - , renvoie sans doute au niveau d'ambition théorique élevé qui traditionnellement la caractérise, ainsi qu'à ses fonctions de « discipline de couronnement » qu'objective notamment sa position dans l'enseignement secondaire français (elle n'est enseignée qu'en classe Terminale, soit après que les élèves aient 'fait connaissance' avec toutes les autres disciplines). Cette prééminence du « sexe fort » en philosophie, bien visible aussi au niveau du *sex ratio* des enseignants du secondaire, est une constante historique, et sans doute contribue-t-elle à alimenter son « phallocentrisme » comme aimait à dire Jacques Derrida.

### **Des « métiers » de sociologue de plus en plus différenciés**

La forte expansion du corps enseignant en sociologie s'est accompagnée aussi d'un intense processus de différenciation interne, notamment étudié par Gérald Houdeville.<sup>15</sup> Sur la base d'une enquête par questionnaires conduite en 2003 auprès de 183 enseignants chercheurs et 58 chercheurs en sociologie, celui-ci souligne déjà, par delà l'expansion démographique du corps, la permanence des effets de la centralité parisienne, comme des différences de recrutement tant social que scolaire entre Paris et la province. Il montre ensuite comment le style de recherche et d'enseignement, les circuits éditoriaux, les types de carrière, *etc.*, diffèrent selon que l'on soit parisien ou provincial, ainsi qu'en fonction des générations, même si une relative homogénéisation s'opère actuellement.

<sup>15</sup> *Des sociologues à la sociologie, les conditions et les effets de l'autonomisation d'une discipline dans l'espace académique français : la sociologie après 1945*, Doctorat de sociologie, université de Nantes, 2006. Et plus particulièrement le chapitre VI intitulé : « *Etre et se penser sociologue dans un espace différencié* ». En l'absence de travaux de terrain portant sur les enseignants en philosophie du supérieur, nous ne pouvons poursuivre plus avant cette comparaison entre sociologie et philosophie. Mais le prochain ouvrage à paraître de Louis Pinto : *La Vocation et le métier de philosophe. Pour une sociologie de la philosophie dans la France contemporaine*, permettra sans doute de prolonger cette esquisse.

A cela, s'ajoute aussi une différenciation en fonction du sexe. Ainsi en 2005, 76% des professeurs de sociologie sont des hommes, contre 55,2% des maîtres de conférences, l'accès au professorat demeurant encore largement une « affaire d'hommes ». De même, et concernant les « choix » d'objets de recherche, spécialités, on observe que dans les jeunes générations se présentant à la qualification au CNU, certaines spécialités comme la sociologie du sport, la sociologie générale, ou encore celle consacrée aux « grands auteurs », sont encore très masculines, tandis que la sociologie du genre, de la santé, ou de la famille, sont très féminisées. Ce qui renvoie à la distribution traditionnelle des objets, fonctions entre les sexes.<sup>16</sup>

En quarante ans, la discipline sociologique s'est considérablement transformée et on est passé d'un milieu d'inter connaissances relativement étroit, notamment contrôlé par quelque « grands patrons parisiens » cooptant leurs successeurs et entretenant de véritables relations de filiation avec eux, à un espace beaucoup plus vaste et différencié au sein duquel les modes de sélection, recrutement se sont considérablement bureaucratisés.<sup>17</sup> Ce qui, au final, aboutit à la constitution de métiers de sociologue très différenciés, la figure du sociologue expert, ou du consultant<sup>18</sup>, s'opposant par exemple à celle de l'intellectuel généraliste, et/ou du « militant », le poids des critères politiques ayant aussi pesé assez lourdement sur les recrutements dans les années 1960/1970. Ainsi, et comme l'écrit Gérard Houdeville : « *Les enseignants-chercheurs et les chercheurs en sociologie aujourd'hui peuvent difficilement, par exemple, être tous identifiés à une seule et unique figure comme celle de l'intellectuel qui a pu et qui est encore incarnée aujourd'hui par quelques-uns d'entre eux, pour l'essentiel engagés dans les tâches universitaires les plus nobles (édition, encadrement doctoral, publications).* »<sup>19</sup> Ce modèle d'identification hérité du passé et du fonctionnement des disciplines canoniques, même s'il conserve toujours un prestige symbolique important, tend donc, à la faveur du processus de massification, professionnalisation croissante de la discipline, à devenir de plus en plus minoritaire.

Les évolutions décrites pour la sociologie sont bien visibles aussi au niveau de l'université dans son ensemble et elles permettent sans doute de mieux comprendre la montée de « l'esprit gestionnaire » en son sein.<sup>20</sup> Montée qu'illustre par exemple la récente loi relative à « l'autonomie » des universités dont un des risques est qu'au niveau des recrutements, elle accorde un pouvoir exorbitant à l'échelon politique local (présidents d'université) et ce au détriment des logiques disciplinaires et scientifiques et donc de l'autonomie scientifique des enseignants chercheurs.

## Le renouvellement générationnel

Pour conclure, il semble opportun d'aborder la question du renouvellement générationnel de la discipline. En effet, le corps enseignant en sociologie est nettement plus âgé que celui des autres disciplines de LSH. La part des enseignants âgés de 51 ans et plus y a augmenté de 23 points entre 1986 et 2005, contre 6,3 points pour l'ensemble des LSH.

Comparant la pyramide des âges en 2005 de la section 19 à celle de l'ensemble des LSH, on observe que le vieillissement du corps concerne surtout la population des professeurs. Alors que la pyramide des âges des maîtres de conférences en sociologie ressemble globalement à celle des LSH, le poids relatif des professeurs de sociologie âgés de 62 ans et plus y est plus important que pour l'ensemble des LSH. Autre indice convergent, alors que l'âge moyen des maîtres de

<sup>16</sup> Cf. Charles Soulié, Maria Vasconcellos, « Bilan des qualifications aux fonctions de maître de conférences et de professeur 2007 », *La lettre de l'ASES*, n°37, mai 2007.

<sup>17</sup> Concernant l'évolution des pratiques de recrutement en sociologie: Jean-Pierre Martinon, « A propos des commissions de spécialistes », *La lettre de l'ASES*, n°36, mars 2006.

<sup>18</sup> Cf. Odile Piriou, *La face cachée de la sociologie: à la découverte des sociologues praticiens*, Belin, 2006.

<sup>19</sup> *Op. cit.* p 318.

<sup>20</sup> Cf. Sylvia Faure et Charles Soulié, « La recherche universitaire à l'épreuve de la seconde massification », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°164, septembre 2006.



conférences en sociologie est proche de celui de l'ensemble des LSH (respectivement 47,6 ans et 47,5 ans) celui des professeurs en sociologie s'élève à 58,3 ans, contre 56,5 ans pour l'ensemble des LSH.

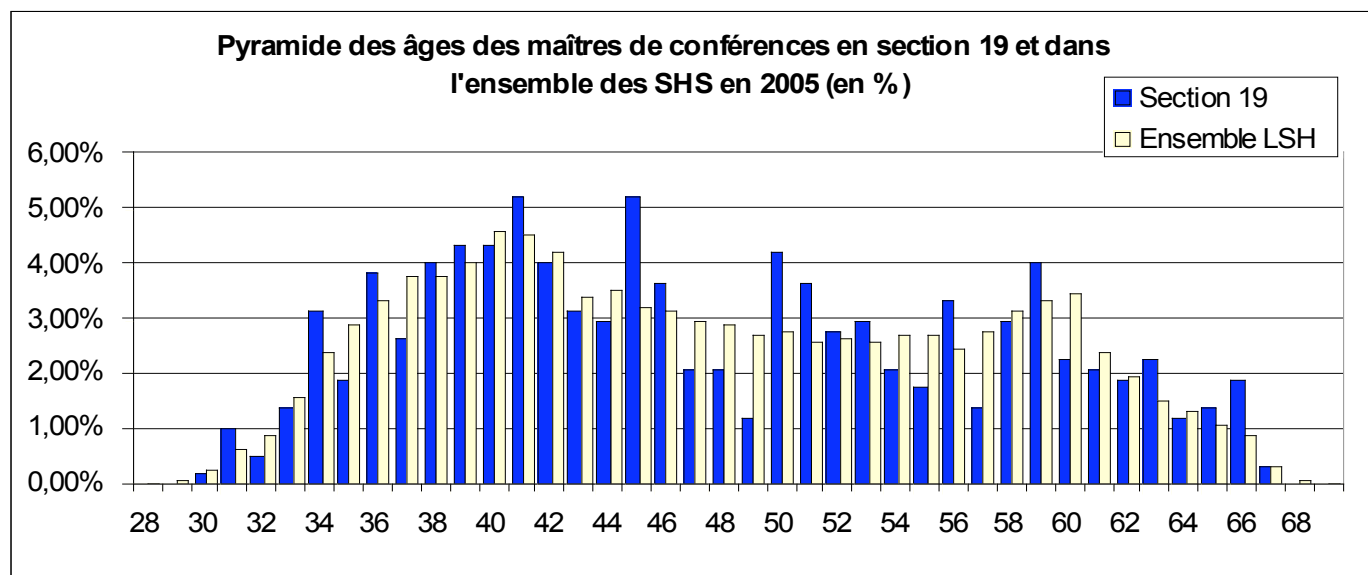
**Tableau 4 : Effectifs des enseignants titulaires de la section 19 atteignant l'âge de 65 ans de 2005 à 2015**

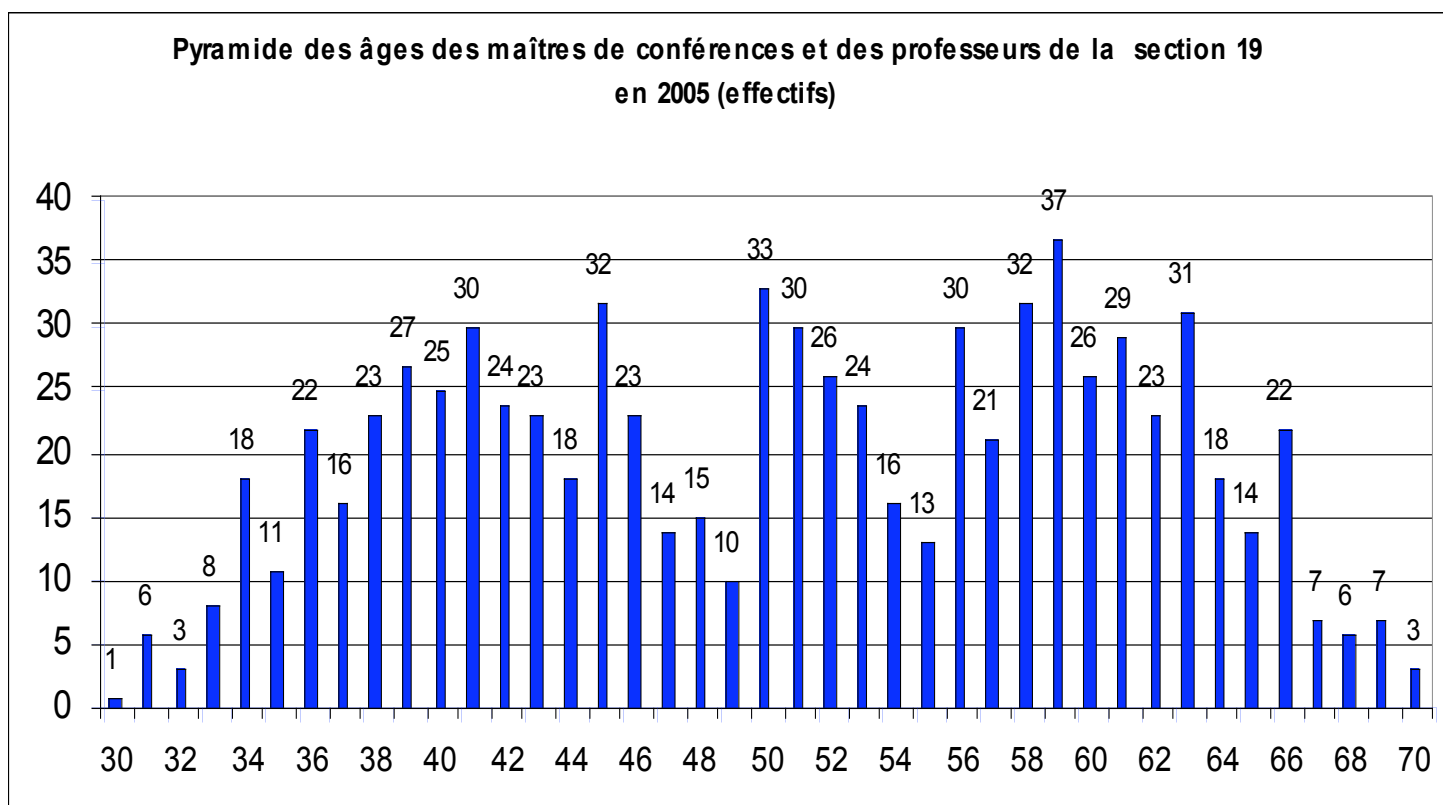
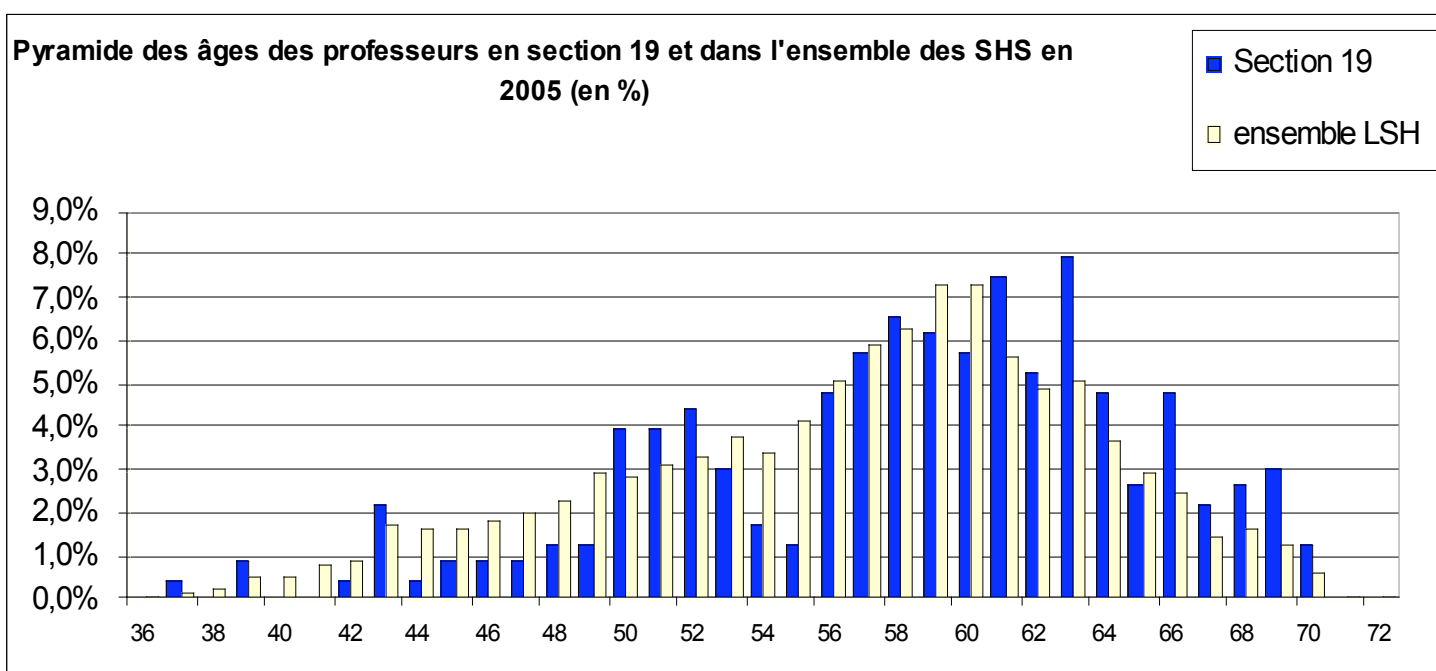
Statut	Effectifs en 2005	Total des départs entre 2005 et 2015	Taux de départs entre 2005 et 2015
Professeurs	226	133	58,8%
Maîtres de conférences	571	141	24,7%
<b>Total</b>	<b>797</b>	<b>274</b>	<b>34,4%</b>

Champ : professeurs et maîtres de conférences de la section 19 en 2005.

Source : DPE A6. Traitement : Brice Le Gall et Charles Soulié

D'ici 2015, près de 60% des professeurs de sociologie devraient partir à la retraite (avec l'hypothèse d'un départ à la retraite à l'âge de 65 ans) soit une moyenne d'environ 13 enseignants par an. Quant aux maîtres de conférences, plus jeunes, ils verront un quart de leurs effectifs partir à la retraite sur les dix prochaines années pour une moyenne annuelle d'environ 14 départs. Le visage de la sociologie va donc encore profondément se transformer ces dix prochaines années...





(tableau 5, page suivante)

**Tableau 5 : Répartition des enseignants titulaires de la section 19 selon les académies en 2005**

Champ : professeurs et maîtres de conférences de la section 19 en 2005. Source : DPE A6. Traitement : Brice Le Gall et Charles Soulié

Acad Champ : professeurs et maîtres de conférences de la section 19 en 2005. Source : DPE A6. Traitement : Brice Le Gall et Charles Soulié émie													Section 19 / LSH dans l'académie*	Effecti
	Hommes	Femmes	Professeurs	Maîtres de conférence	I.U.F.M.	IUT	UNIV	Autres	De 30 à 40 ans	De 41 à 50 ans	De 51 à 60 ans	61 ans et plus		
PARIS	84	47	50	81		9	106	16	25	22	36	48	5,8%	131
CRETEIL	42	28	22	48	3	3	61	3	9	14	22	25	7,3%	70
VERSAILLES	31	30	19	42	2	3	56		11	13	20	17	8,0%	61
LILLE	27	28	15	40	5	5	45		17	16	15	7	6,4%	55
LYON	31	21	13	39	2	1	43	6	9	21	15	7	6,0%	52
TOULOUSE	25	20	11	34		1	44		7	20	11	7	6,7%	45
RENNES	25	14	7	32	3	4	32		8	14	15	2	6,4%	39
NANTES	22	12	7	27	1	4	29		6	11	14	3	6,8%	34
ORLEANS	13	17	4	26	1	8	21		7	10	10	3	7,2%	30
STRASBOURG	18	12	7	23		1	29		6	7	12	5	5,7%	30
BORDEAUX	22	8	10	20	1	3	26		12	4	10	4	4,5%	30
GRENOBLE	20	9	10	19		4	25		5	9	11	4	5,4%	29
NANCY	21	7	9	19		2	26		5	8	10	5	5,9%	28
AIX- MARSEILLE	15	11	5	21	3	2	21		7	8	7	4	4,0%	26
MONTPELLIER	19	4	6	17		1	22		2	8	10	3	4,4%	23
ROUEN	10	10	3	17		3	16	1	1	7	10	2	5,9%	20
AMIENS	11	8	6	13	1		18		5	5	4	5	7,4%	19
CAEN	14	5	7	12	1	1	17		4	5	8	2	7,2%	19
BESANCON	8	5	5	8		1	12		3	6	2	2	5,6%	13
POITIERS	7	4	3	8	2		9		4	2	4	1	3,4%	11
NICE	7	3	3	7			10		2	4	2	2	3,1%	10
REIMS	3	4	2	5	1	3	3		3	1	3		3,6%	7
DIJON	6	1	1	6		2	5			4	2	1	2,9%	7
LIMOGES	4	2	1	5	1	1	4		2	2	1	1	6,1%	6
CORSE	1			1			1			1			2,1%	1
CLERMONT- FERRAND	1			1			1				1		0,4%	1
Total	487	310	226	571	27	62	682	26	160	222	255	160	5,7%	797

\*Principe de lecture : En 2005, les enseignants de la section 19 représentent 5,8% des enseignants en Lettres et sciences humaines de l'académie de Paris.